

Véronique FLABAT-PIOT

Vice-Présidente de la SPAF

Présidente du jury des Grands Prix de Poésie de la S.P.A.F.

Présidente-Fondatrice de

La Plume Vagabonde *Association Sans But Lucratif*

Rosati,

Rue de Maubeuge, 220

6560 – ERQUELINNES –

Belgique

Tel. : de l'étranger : 00.32.71.55.69.87

de Belgique : 071.55.69.87.

Courriel : laplumevagabonde@gmail.com

Le 1^{er} juillet 2010

Cher candidat, chère candidate,

Vous trouverez, ci-joint, le palmarès des Grands Prix Littéraires 2010 de la S.P.A.F.

Nous adressons nos vives félicitations à ceux qui trouveront leurs noms dans celui-ci.

Aux autres - qui seront forcément plus nombreux !- nous tenons à rappeler, encore et toujours, qu'un concours n'est en rien un examen. Vous tous qui avez participé aux Grands Prix 2010, avez notre estime et notre respect pour avoir osé communiquer, sur le papier, vos états d'âme, vos souvenirs, vos espérances...

Néanmoins, publier un palmarès impose d'établir aussi un classement. C'est donc en son âme et conscience que notre jury a choisi – ou, hélas, n'a pas choisi ! - « ses » lauréats. Pour ce faire, tous ont tenu compte de la rigueur poétique, du respect de la grammaire et de l'orthographe, du message contenu dans les textes, de la recherche d'un certain esthétisme, des images se dégageant des récits, de l'importance des ouvrages, de leur construction. Ainsi a pu se dégager le palmarès que vous tenez actuellement en vos mains...

Nous devinons que, comme chaque année, celui-ci fait des heureux et des déçus ! Néanmoins, nous tenons à rappeler à chacun que le fait de ne pas voir votre nom figurer dans la liste des élus ne signifie pas que vos œuvres n'ont pas été appréciées. Simplement, cette année, le jury a estimé que, pour un ensemble de critères qu'il espérait trouver dans les écrits qui lui étaient soumis, les œuvres citées au palmarès s'approchaient le plus de ses attentes.

Nous rappelons aussi aux « heureux élus » que, selon notre règlement - sauf cas de force majeure laissé à l'estimation du jury - la présence du Grand Prix International de Poésie et celle des Grands Prix et Premier Prix de chaque catégorie est obligatoire, sous peine de déclassement.

.../...

Mais l'heure est maintenant à la fête et c'est en espérant pouvoir accueillir chacun de vous que nous vous fixons rendez-vous à Toulouse, du 24 au 26 septembre 2010, pour vivre en notre compagnie le 52^{ème} congrès international de la S.P.A.F., où vous découvrirez l'ensemble des lauréats, des membres du jury, du conseil d'Administration de la SPAF, des délégués régionaux et, bien sûr, de tous les membres qui font de la S.P.A.F. ce qu'elle est : une association de poètes et d'artistes unis par une sincère amitié et le désir de partager leur poésie et leurs arts.

Excellent congrès à tous ! (*)

Véronique Flabat-Piot,
Présidente du Jury des Grands Prix de Poésie de la S.P.A.F.

* Toutes les modalités de participation au congrès vous seront communiquées avec le numéro de juillet/août de la revue « *Art & Poésie* ».